

# LES JEUNESSES DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Diagnostic territorial  
Éléments de synthèse 2024

ADEUS

Agence  
d'urbanisme  
de Strasbourg  
Rhin supérieur



# Les compétences actuelles de l'Eurométropole de Strasbourg touchant la jeunesse

## Accompagnement vers l'autonomie

- Centre Social Gens du Voyage, en régie interne : développement d'action de scolarisation des enfants, actions vers les jeunes
- Prévention Spécialisée, en pleine compténces : animation, développement, financement des associations de prévention spécialisée
- Soutien à un acteur spécialisé de l'accueil et l'accompagnement des jeunes précaires et sans abris
- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), confié à la Mission Locale Strasbourg Eurométropole, aides financières individuelles pour les jeunes

## Insertion professionnelle

- Soutien aux deux Missions Locales de l'EMS
- Soutien à l'école de la 2<sup>ème</sup> chance
- Soutien à des actions d'insertion vers l'emploi des jeunes, notamment des étudiants
- Participation à des programmes de mobilité internationale et accueil de jeunes volontaires

## Le public jeune, une cible du Contrat de Ville

- Soutien à plus de 300 actions à destination des jeunes dans les quartiers de la Politique de la Ville
- Soutien des dynamiques liées aux Cités éducatives

## Précarité, accès et maintien dans le logement

- Observatoire sur l'accès au logement des jeunes et des étudiants, en partenariat avec l'ADEUS
- Accompagnement technique et financier d'opérations de logement classique et logement accompagné (FJT, RSJA, IML,...) pour les jeunes
- Prise en compte du besoin des jeunes dans les outils de développement et planification de la politique de l'habitat PLHI
- Accompagnement de solutions innovantes d'accès au logement pour les jeunes précaires dans le cadre du Logement d'abord et du PDLHPD
- Fonds Solidarité Logement (FSL) : ouverture aux étudiants depuis 2020
- Soutien aux actions innovantes de rentrée - logement étudiant
- Soutien aux actions d'aide alimentaire vers les étudiants

## Accès aux loisirs et aux sports

- Mise à disposition d'équipements et de personnel pour l'apprentissage de la natation en milieu scolaire
- Formules pour le «savoir nager des 6-11 ans» dans les centres nautiques métropolitains
- Attribution de créneaux / soutien logistique / équipements et espaces extérieurs (dont terrain d'aventure) pour les publics scolaires
- Portage d'actions d'animations - promotion du sport lors d'événements vers la jeunesse
- Financements de skate-parks

## Prévention santé

- Observation en santé et en santé mentale, avec zoom sur le public jeune, dans le Cadre du contrat local de santé métropolitain
- Soutien à la Maison des adolescents de Strasbourg et Eurométropole
- Soutien au Réseau des points accueil et d'écoute
- Soutien aux actions de prévention des addictions
- Soutien aux actions de prévention en santé mentale

## Mobilité

- Gratuité des transports pour les moins de 18 ans
- Tarification solidaire pour tous

## Connaissance du public jeunes, de leurs besoins, des usages

- Observatoire de la réussite éducative
- Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE), en Alsace
- Observatoire de la cohésion sociale du contrat de Ville élargi aux jeunes métropolitaines

## Engagement / citoyenneté / Prévention

- Financement d'actions de médiation, tranquillité publique et de prévention de la radicalisation dans le cadre du CISPDR
- Intégration et suivi de jeunes en TIG, au sein de la collectivité et en partenariat
- Prévention des discriminations, notamment autour de l'Espace égalité et sa dynamique partenariale
- Mission égalité homme-femme, en partenariat avec les associations locales, un colloque annuel
- Accueil de jeunes en service civique, parcours de formations civiques et citoyennes dans la collectivité
- Actions d'éducation à l'environnement, Ferme Bussière
- Accueil des stages de 3<sup>ème</sup>
- Soutien des actions d'engagement citoyen vers les jeunes, notamment vers les étudiants

## Accès à la culture

- Financement et promotion de la Carte Atout-Voir dès le CM2, avec des réductions dans plus de 45 établissements culturels partenaires
- Fonds de concours aux écoles de musique
- Fonds de concours aux salles de spectacles et grands équipements EMS
- Portage et promotion d'actions culturelles dans les médiathèques EMS et communales avec le Réseau Passerelle
- Portage et promotion d'actions culturelles vers les étudiants

# LES JEUNESSES MÉTROPOLITAINES

Diagnostic territorial  
Éléments de synthèse 2024

## SOMMAIRE

L'élaboration d'un « DDOC »,  
une démarche partagée et participative..... page **4**

Jeunesses... de qui parle-t-on ? ..... page **6**

Jeunesses... quels besoins, quelles attentes ? ..... page **8**

Solidarités jeunesses intercommunales :  
premières orientations..... page **10**

# L'ÉLABORATION D'UN « DDOC », UNE DÉMARCHE PARTAGÉE ET PARTICIPATIVE

L'Eurométropole de Strasbourg a souhaité mieux connaître les réalités que vivent les jeunes sur son territoire, leurs besoins et leurs attentes, dans un dialogue ouvert et concret avec eux, et avec celles et ceux qui les accueillent et les accompagnent au quotidien.

Ainsi, le Conseil de l'Eurométropole a validé le 28 juin 2022 l'élaboration **d'un document de diagnostic et d'orientations communautaires (DDOC)** portant sur les jeunes, dans toutes leurs diversités, prenant en compte les jeunes entre 11 et 30 ans du territoire intercommunal.

Sous le pilotage de Marie-Dominique DREYSSE, vice-présidente déléguée aux jeunes et de Philippe PFRIMMER, vice-président délégué à l'égalité territoriale, la démarche est suivie par un comité composé d'élus·es métropolitain·es et de la Caisse d'allocations familiales. Elle a permis de définir des orientations visant à renforcer l'action métropolitaine et venir en appui aux politiques communales, dans le respect des prérogatives de chacun·e et de l'équité territoriale.

Ces propositions sont à poursuivre dans une même dynamique de travail, avec les acteurs, les communes et les jeunes eux-mêmes. Les premières orientations dégagées permettent une mise en oeuvre dès 2024.

## Les étapes clés de la démarche

Un portrait en complément de l'Atlas jeunesse 2021  
Des entretiens avec les Fédérations des MJC, des CSC, des bailleurs sociaux, Pôle emploi...  
Des entretiens individuels et/ou collectifs avec les communes de l'Eurométropole

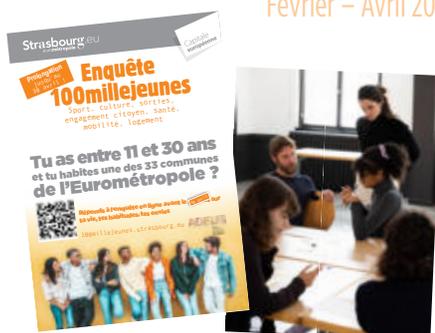
### Lancement du diagnostic territorial en deux volets

Novembre 2022 - Janvier 2023

- Un diagnostic généraliste sur les jeunesses métropolitaines, la démarche de DDOC jeunesses - pour mieux connaître les situations et les besoins des jeunes et échanger avec les acteurs jeunesses des 33 communes du territoire
- Un diagnostic ciblé sur la prévention spécialisée, pour une amélioration du service et répondre aux nouveaux enjeux territoriaux

### La prise en compte de la parole des jeunes

Février - Avril 2023



Une enquête « 100millejeunes » 11-30 ans :

- leurs activités
- leurs pratiques d'équipements et de services
- leurs mobilités
- leur autonomie
- leurs implications citoyennes
- leurs perceptions de l'avenir et leurs attentes

Quatre focus groups avec des jeunes pour des échanges directs

Un séminaire en présence des élus, communes, partenaires institutionnels et associatifs

### Une première restitution de la phase de diagnostic et d'exploration

22 mai 2023



### Un dialogue avec les Maires, élus jeunesse et responsables des services

Octobre - Novembre 2023



Trois ateliers avec les Maires ou leur représentant élu jeunesse et responsables des services jeunesses des communes

- 2 ateliers territoriaux : à partir des attentes des communes, pour échanger sur les méthodes de travail entre les communes et l'EMS, le rôle de l'EMS, l'appui possible aux politiques jeunesses communales
- 1 atelier « thématique » : aller plus loin sur les thématiques qui sont ressorties du diagnostic autour de l'information, l'observation, le travail en réseau, mais aussi les problématiques de la jeunesse (la santé, la mobilité, l'insertion et l'accès à l'emploi et au logement ...)

Des orientations sur les deux axes du diagnostic :  
- Orientations du DDOC sur les jeunesses (11-30 ans) présentées dans ce document  
- Orientations ciblées autour des compétences de prévention spécialisées de l'Eurométropole.

### Premières orientations en faveur des solidarités jeunesses intercommunales adoptées par l'Eurométropole de Strasbourg

20 décembre 2023

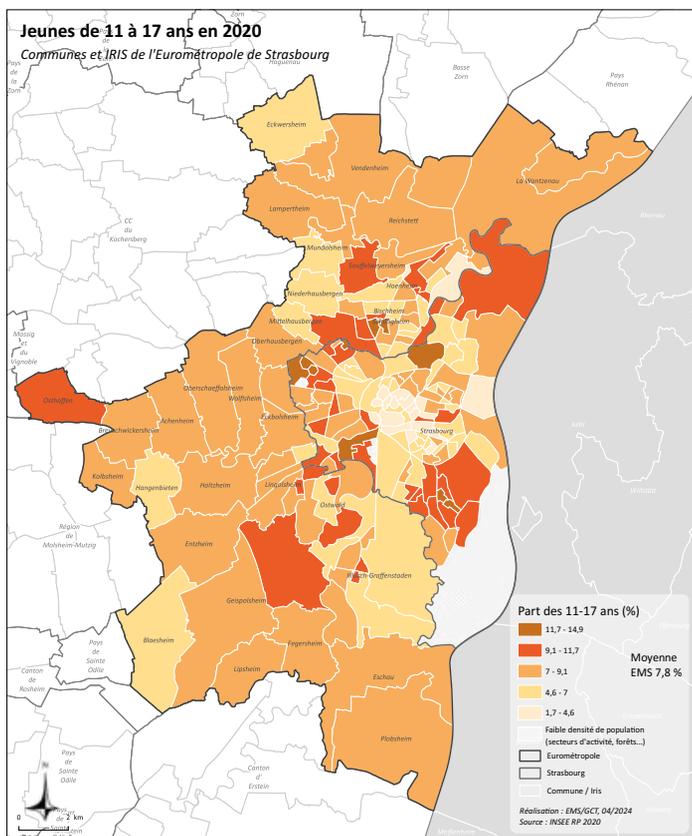
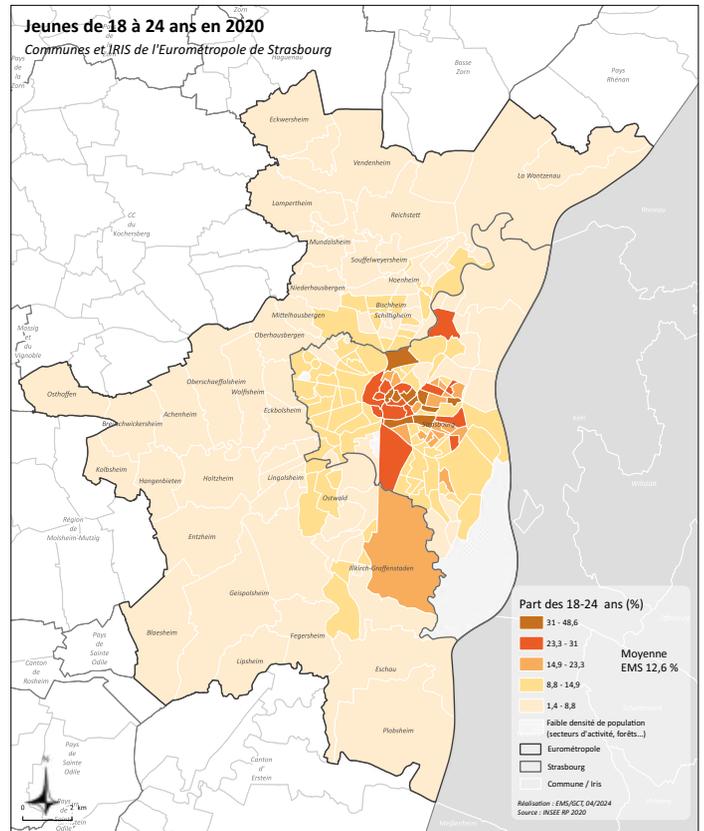
# JEUNESSES ...

L'EUROMÉTROPOLE UN TERRITOIRE QUI RESTE PLUS JEUNE QUE LE RESTE DU DÉPARTEMENT

**+ de 20 %**  
de la population  
de l'EMS a entre  
11 et 29 ans

**140 000**  
JEUNES ÂGÉS DE  
**11-29 ANS**

EN 2020, SUR L'EUROMÉTROPOLE



UNE PART IMPORTANTE DES

**18-24 ANS,**

QUI S'EXPLIQUE AUSSI PAR STRASBOURG, VILLE ÉTUDIANTE

Une population **en très légère augmentation** entre 2008 et 2019 (+2%), mais avec des **disparités fortes** selon les communes de l'EMS

# DE QUI PARLE-T-ON ?

## DES FACTEURS DE FRAGILITÉ QUI TOUCHENT LES JEUNES

**Taux pauvreté moins de 30 ans en 2021** (2021, ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans)

**22 %**  
EN BAS-RHIN

**28,5%**  
EUROMÉTROPOLE

**33 %**  
STRASBOURG

De **1 FAMILLE SUR 5** à **1 FAMILLE SUR 10** selon les communes est une famille monoparentale  
Près d'**1 JEUNE SUR 3** déclare des revenus sous le seuil de pauvreté.  
c'est la classe d'âge plus touchée.

**+ DE 3 400** jeunes entre **18-24 ANS** sortis précocement du système scolaire en 2021, soit 6,1% de l'ensemble de la tranche d'âge.

Des communes où **1 JEUNE SUR 5** de **18-24 ANS** n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation formelle ou non formelle (NEET).

Près d'**1 SALARIÉ SUR 2** de 15 - 24 ans occupe un emploi précaire.

Dans la plupart des communes, c'est un frein à l'autonomie précoce notamment résidentielle.

## DES JEUNES QUI BOUGENT SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

**72 %** des jeunes de 11-29 ans pratiquent une activité au moins une fois par semaine, principalement sportive, mais celle-ci diminue dès l'âge de 15 ans.



**9** jeunes sur **10**  
fréquentent régulièrement  
le centre ville de Strasbourg

**64 %**  
ont fréquenté  
des salles de  
spectacles  
et/ou de concerts  
depuis un an  
ou moins

# J E U N E S S E S



## La préoccupation majeure des jeunes : leur mobilité.

Alors que les jeunes strasbourgeois-es jugent les modes de transport public à leur disposition très largement satisfaisants, une large majorité des jeunes vivant hors de la ville-centre déclarent, rencontrer des difficultés pour se déplacer. Pour ces dernier-es, il s'agit même de leur attente la plus forte lorsqu'on leur demande quelles améliorations pourraient les aider dans leur vie quotidienne.

Des transports plus tard le soir, des rues mieux éclairées

Créer une piste cyclable entre Entzheim et mon village\*

Plus de réseau entre les communes parce que pour voir les amis c galère parfois

Leurs attentes s'expriment dans trois directions :

- de meilleures dessertes en soirée,
- des liaisons en transports publics transversales entre les communes de l'Eurométropole, notamment, pour les plus jeunes, entre les communes formant un bassin de vie autour de leur collège,
- des déplacements pédestres et cyclables sécurisés entre les communes.

## Une préoccupation des acteurs : la santé mentale des jeunes.

Si les besoins de soutien et d'accompagnement dans le domaine de la santé mentale ne sont pas apparus comme une demande directe de la part des jeunes eux-mêmes, les acteurs en contact avec eux s'en sont fait largement l'écho, en lien avec les besoins repérés durant la crise sanitaire.

L'identification et l'orientation des jeunes, un meilleur maillage des points d'accueil et d'écoute, la disponibilité des professionnels de santé dont certains ne prennent plus de nouveaux patients... sont quelques-unes des problématiques soulevées.

des psychologues plus facilement accessibles

faire plus de prévention en santé mentale dans les écoles

Faire de la prévention contre le harcèlement banalisé

\* Citations extraites, de l'enquête « 100 millejeunes », 2023

S'intéresser à la santé mentale des jeunes et communiquer davantage sur les actions mises en place pour nous

# QUELS BESOINS, QUELLES ATTENTES ?

tous les dispositifs qui sont mis en place pour les jeunes dans l'Eurométropole

## L'information jeunesse : les jeunes ont une connaissance très imparfaite des dispositifs et des ressources à leur disposition.

Le deuxième enseignement très fort du diagnostic est le manque de connaissance, des jeunes de tout âge, sur les dispositifs et les ressources qui les concernent. De nombreux dispositifs sont peu ou mal connus : aides financières et

Avoir plus de points d'information dans les établissements scolaires

Pouvoir m'exprimer sur certains sujets que je trouve essentiel

au logement, cartes leur offrant des réductions, dispositifs d'orientation et d'accompagnement... En particulier dans le champ de l'insertion professionnelle, les inégalités liées à l'environnement familial sont majeures : difficultés à trouver les bons canaux d'informations même pour les jeunes

Être plus à l'écoute des jeunes **APRÈS LE BAC**

hyperconnectés, manque de personnes-ressources en capacité de les conseiller de manière personnalisée...

Les besoins en orientations et accompagnement sont d'autant plus importants qu'ils doivent permettre de niveler ces inégalités.

## Les freins à l'accès à un hébergement ou un logement autonome sont multiples.

L'accès à un logement autonome est une préoccupation majeure des jeunes adultes, aussi bien dans le parc privé que public, peu sollicité par le public jeune par ailleurs.

Les dispositifs d'accès ou de maintien dans le logement sont peu ou mal connus, tant par les bailleurs privés, que par les jeunes eux-mêmes.

Enfin, les places disponibles en hébergement d'urgence et/ou en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sont limitées, laissant de très jeunes adultes à la rue, en particulier, sortant des dispositifs d'aide sociale à l'enfance ou jeunes mineur-es isolé-es non accompagnés-es.

Me trouver un appartement qui me permettrait de travailler et commencer une vie normale.

Faire en sorte que les prix des loyers ne deviennent pas autant élevés

# SOLIDARITÉS JEUNESSES INTERCOMMUNALES :

Le Conseil de l'Eurométropole a validé le 23 décembre 2023, les premières orientations issues des contributions des communes engagées dans la démarche de diagnostic territorial jeunesse.

**Projet en 2024 :** construire les outils d'une information jeunesse visible et lisible, à partir du cadre national de développement de l'information jeunesse labellisé par l'Etat, en l'adaptant au contexte territorial, en couvrant tous les domaines d'intérêts de la jeunesse et en proposant des relais et des outils innovants pour aller vers les jeunes.

## ORIENTATION 1



### L'information jeunesse au service de l'autonomie des jeunes

L'opulence des réseaux numériques et la multiplicité des vecteurs d'information ne garantit pas l'accès à la bonne information vérifiée, au bon moment. De plus certains jeunes ont besoin d'un accompagnement adapté et d'un suivi de leurs démarches.

## ORIENTATION 2



### Un observatoire intercommunal « jeunesses »

Piloter les politiques en direction des jeunes, construire de nouveaux projets... nécessite d'avoir une connaissance partagée des publics que l'on cible. Une connaissance à la fois continue sur certains indicateurs pour pouvoir apporter une vision dynamique des évolutions, mais aussi adaptée à l'actualité à travers des zooms annuels, des focus groups, des enquêtes, des monographies...

**Projet en 2024 :** Monter et animer l'observatoire intercommunal « Jeunesse », confié à l'Agence d'urbanisme Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS) dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la politique de la ville et de la cohésion sociale et territoriale de l'Eurométropole. La feuille de route 2024 de l'observatoire sera co-construit avec les représentants du « réseau intercommunal jeunesses » et les partenaires institutionnels intéressés.

# PREMIÈRES ORIENTATIONS



## ORIENTATION 3 Un réseau intercommunal « jeunesses »

**Projet en 2024 :** poursuivre la construction du réseau des élus et responsables jeunesses métropolitain, avec un premier programme de rencontres pour mieux se connaître, apporter de la visibilité aux actions conduites à destination de jeunes dans le territoire métropolitain et définir les priorités de travail en commun... L'animation sera conduite par le service « jeunesse éducation populaire et vie associative » de l'Eurométropole avec l'appui des communes.

Ce réseau a pour objectif de faciliter l'échange de pratiques, l'information réciproque, une meilleure prise en compte transversale des publics jeunes dans des politiques publiques, le soutien à l'ingénierie et au montage de projets intercommunaux. Un réseau à l'échelle de toutes les communes de l'Eurométropole et des réseaux à géométrie variables, en fonction des besoins et des projets.

## ORIENTATION 4 Les politiques publiques métropolitaines mobilisées vers les jeunesses



Les acteurs institutionnels compétents dans le champ de la jeunesse sont nombreux, il en résulte un manque de lisibilité et une complexité pour les acteurs, ainsi que pour les jeunes eux-mêmes. L'Eurométropole souhaite s'inscrire dans une posture de construction d'orientations métropolitaines en faveur des jeunesses, en complémentarité et en articulation avec les autres cadres d'actions ou contractualisations de la collectivité qui touchent les jeunes (Contrat de Ville, Pacte des solidarités...).

**Projet en 2024- 2025 :** définir les bases d'un schéma territorial sur les jeunesses, avec une priorité en 2024 autour d'un schéma territorial de la prévention spécialisée. Cette approche permettra de nourrir méthodologiquement et préfigurer un schéma métropolitain sur les jeunesses, transversal, dans lequel seront associés des représentants du « réseau intercommunal jeunesses ».

*... vers une meilleure prise en compte de la jeunesse dans les politiques sectorielles de l'Eurométropole et une meilleure visibilité des politiques publiques métropolitaines qui agissent directement, vers les jeunes du territoire.*

**Contacts :** Direction solidarités santé jeunesse  
daphne.burckard@strasbourg.eu  
catherine.daniere@strasbourg.eu

